

TERMES DE REFERENCE FONCTION D'INSPECTION OU D'ENQUETE DE LA BNI



**TERMES DE REFERENCES DE LA FONCTION
D'INSPECTION OU D'ENQUETE DE LA BNI**

TERMES DE REFERENCE FONCTION D'INSPECTION OU D'ENQUETE DE LA BNI

1. Contexte et Justification

La fonction d'enquête au sein de la BNI a pour objectif d'investiguer sur les cas de fraude, de non-conformité, de blanchiment d'argent, ou tout autre incident susceptible d'affecter l'intégrité et la réputation de la banque. Elle vise à garantir la sécurité des opérations, la protection des clients et le respect des réglementations en vigueur (Loi bancaire, normes internes, etc.).

2. Objectifs de la Fonction d'Enquête ou inspection

- Identifier et analyser les activités suspectes ou frauduleuses ;
- Recueillir des preuves et documenter les investigations ;
- Recommander des mesures correctives et préventives ;
- Collaborer avec les autorités compétentes en cas de nécessité (police, régulateurs, etc.) ;
- Assurer la conformité aux politiques internes et aux exigences légales.

3. Missions de la fonction d'enquête ou d'inspection

Le Service Inspection, par ses missions, contribue principalement, à préserver la banque du risque de fraude. Il est rattaché au Directeur de l'Audit Interne.

Les missions du Service Inspection ou Enquête sont :

- Enquêter sur les litiges, contentieux et soupçons de fraudes ;
- Prévenir la fraude par :
 - o *La sensibilisation de l'ensemble du personnel sur la lutte contre la fraude en milieu bancaire ;*
 - o *Les inventaires inopinés.*
- Superviser les passations de service des Directions et s'assurer de la rédaction d'un compte rendu de mission ;
- Assurer l'interface entre la BNI et les polices judiciaire et économique en collaboration étroite avec la Direction Juridique et du Contentieux ;
- Rendre compte au conseil de discipline des diligences réalisées dans les cas de fraude et dysfonctionnement impliquant des agents ;
- Effectuer toute mission thématique sollicitée par sa hiérarchie ou la Direction Générale ;
- Contribuer à la mise en œuvre des recommandations des missions réalisées.

4. Périmètre d'Intervention

Les enquêtes peuvent porter sur :

- Fraudes internes (détournements, abus de confiance, etc.) ;
- Fraudes externes (faux documents, usurpation d'identité, cyberfraude) ;
- Blanchiment de capitaux et financement du terrorisme (LCB-FT) ;
- Violations des procédures internes ;
- Plaintes clients ou signalements d'employés.

5. Méthodologie et Processus d'Enquête ou d'inspection

- **Signalement et déclenchement** : Réception et évaluation des alertes ;
- **Planification** : Définition des objectifs, des moyens et du calendrier ;

TERMES DE REFERENCE FONCTION D'INSPECTION OU D'ENQUETE DE LA BNI

- **Collecte de preuves** : Audits, interviews, analyse des transactions, revue des enregistrements ;
- **Analyse** : Croisement des données, identification des responsables ;
- **Rapport d'enquête** : Synthèse des faits, conclusions et recommandations ;
- **Suivi** : Mise en œuvre des sanctions ou corrections.

6. Profil et Responsabilités de l'Enquêteur

Compétences requises :

- Connaissance des réglementations bancaires ;
- Expérience en investigation, audit ou compliance ;
- Maîtrise des outils d'analyse transactionnelle ;
- Discrétion et intégrité.

Rôle principal :

- Mener des investigations impartiales ;
- Protéger la confidentialité des informations ;
- Rédiger des rapports détaillés.

7. Ressources et Outils

- Accès aux systèmes bancaires (monitoring des transactions) ;
- Logiciels d'analyse de données ;
- Collaboration avec les équipes Compliance, Risques et Sécurité.

8. Livrables Attendus

- Rapports d'enquête circonstanciés ;
- Recommandations pour des mesures disciplinaires ou procédures judiciaires ;
- Mise à jour des procédures de contrôle interne.

9. Durée et Calendrier

- Enquêtes standard : 8 jours ;
- Enquêtes approfondies : 30 Jours.

10. Références Réglementaires

- Loi bancaire locale ;
- Directives de la Banque Centrale ;
- Normes internationales (IIA).